

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 12 janvier 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Absence motivée : Michel Bergeron

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 décembre 2014 et des assemblées extraordinaires du 1<sup>er</sup> et du 8 décembre 2014.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire – Voir feuille de plénière
  - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
  - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 9584 à 9616 au montant de 22 805.84 \$ et les prélèvements numéro 1326 à 1340 au montant de 9 563.99 \$, adoption des comptes à payer au 31 décembre 2014 au montant de 5 879.99 \$ et des salaires payés pour un montant de 22 476.05 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
  - 10.1 Avis de motion - Règlement relatif aux politiques de cueillette des ordures ménagères.
  - 10.2 Avis de motion – Règlement pour les services de sécurité incendie lors d'accidents de la route, incendie de tout type de véhicule, pour des non-résidents et modalité d'application pour fin de facturation.
11. Résolutions
  - 11.1 Dépôt des écritures de journal.
  - 11.2 État des activités financières au 31 décembre 2014.
  - 11.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires.
  - 11.4 Renouvellement 2015 avec PG.
  - 11.5 Renouvellement 2015 avec CCH.
  - 11.6 Renouvellement assurances Groupe Ultima.
  - 11.7 Subvention au comité Action Loisirs de Fassett.
  - 11.8 Subvention au Club de l'Âge d'Or de Fassett.

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

- 11.9 Février 2015 – Mois du coeur.
- 11.10 Renouvellement du contrat pour le déneigement aux abords de la route 148.
- 11.11 Taxes municipales 2015 – Intérêts annuels – Dates d'échéances.
- 11.12 Embauche d'une nouvelle inspectrice en bâtiment et environnement
- 11.13 Remerciements pour services rendus à Pierre Villeneuve
- 11.14 Octroi du contrat pour la location de la terre municipale.

12. Varia

- 12.1 Demande de matériel pour Plaisirs d'hiver.
- 12.2 Demande de subvention pour l'accès handicapés.

13. Questions posées par les membres

14. Levée de l'assemblée

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 19h42.

**2015-01-001**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-002**

**Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2014**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 décembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2014-01-003**

**Approbation du procès-verbal du 1er décembre 2014**

Il est proposé par Françoise Giroux que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1er décembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2014-01-004**

**Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2014**

Il est proposé par Serge Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 8 décembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

► **PAROLE À L'ASSISTANCE**

► **RAPPORT**

- **De l'inspecteur en bâtiment**

Lecture du rapport de l'inspecteur

- **De l'inspecteur municipal**

Hivernisation des bornes incendies.

Brûlée des branches.

Commencé la patinoire.

Neige.

Congé des fêtes.

- **Du directeur des incendies**

10 Déc : Assemblée des Directeurs et de la MRC de Papineau à Fassett.

15 Déc : Alarme incendie au 532, rue Notre-Dame à Montebello.  
Annulée rapidement. 2 pompiers présents.

26 Déc : Entraide à Papineauville pour un incendie de bâtiment au 878,  
Chemin de la Rouge. 8 pompiers présents.

27 Déc : Accident au km 215 sur l'autoroute 50. Un véhicule a heurté  
deux chevreuils. 6 pompiers présents.

28 Déc : Alarme incendie au 424, Chemin Braulière à Montebello.  
Annulée rapidement. 3 pompiers présents.

30 Déc : Alarme incendie au 474, rue Cartier à Montebello. Annulée  
rapidement. 4 pompiers présents.

31 Déc : Accident près du 469, rue Principale. Un véhicule a heurté une  
remorque de tracteur de ferme. 6 pompiers présents.

- **Du maire**

Voir feuille de plénière.

- **Des conseillers**

Voir rapport.

**2015-01-005**

**Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 31 décembre 2014 et des salaires payés pour un montant de 22 476.05 \$**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-12-2014 AU 31-12-2014) payés par les chèques numéros 9584 à 9616 au montant de 22 805.84 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1326 à 1340 pour un montant de 9 563.99 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2014 : 22 476.05 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Certificat de fonds suffisants**

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

---

Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Voir tableau.

► **SUIVI DES DOSSIERS**

**2015-01-006**

**Avis de motion – Règlement relatif aux politiques de cueillette des ordures ménagères.**

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un règlement numéro 2012-10 relatif aux politiques de cueillette des ordures ménagères, des matières recyclables, des encombrants et de déchets autres que domestiques modifié et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

**2015-01-007**

**Avis de motion – Règlement pour les services de sécurité incendie lors d'accidents de la route, incendie de tout type de véhicule, pour des non-résidents et modalité d'application pour fin de facturation.**

Avis de motion est donné par Jean-Yves Pagé de la présentation à une assemblée ultérieure d'un règlement relatif pour les services de sécurité incendie lors d'accidents de la route, incendie de tout type de véhicule, pour des non-résidents et modalité d'application pour fin de facturation et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

**2015-01-008**

**Dépôt des écritures de journal.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le conseil municipal accepte les écritures comptables au journal général.

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-009**

**État des activités financières au 31 décembre 2014.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE ce conseil accepte l'état des activités financières au 31 décembre 2014 tel que présenté sujet à la vérification du vérificateur de la municipalité;

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-010**

**Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires.**

Afin de se conformer à l'article 357 de la LERM, monsieur Michel Rioux, maire, messieurs les conseillers, Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Michel Bergeron et Serge Gauthier et madame la conseillère Françoise Giroux procèdent au dépôt de leurs déclarations d'intérêts pécuniaires.

**2015-01-011**

**Renouvellement contrat d'entretien et soutien logiciel PG Solutions, AccèsCité et Unité d'évaluation en ligne.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale à renouveler le contrat d'entretien et soutien des logiciels avec PG Solutions pour l'année 2015 au coût de 8 185.00 \$ taxes en sus.

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

- Fournisseurs, comptabilité, taxations et paies (5 580.00 \$ taxes en sus)
- AccèsCité (1 780.00 \$ taxes en sus)
- Unité d'évaluation en ligne (825.00 \$ taxes en sus)

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-012**

**Renouvellement 2015 avec CCH.**

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale à renouveler l'abonnement annuel aux Publications CCH Ltée pour l'année 2015

- Règlements concernant les municipalités du Québec (449.00\$ taxes en sus)
- Code des municipalités, lois principales et complémentaires (290.00\$ taxes en sus)

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-013**

**Renouvellement assurances Groupe Ultima.**

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale à renouveler le contrat avec le groupe Ultima pour l'année 2015 pour un montant de 11 859.00 \$ taxes incluses. Les risques couverts sont:

- La Municipale
- La Municipale automobile
- Bris des machines
- R.C. complémentaire
- Ass. Accident pompiers

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-014**

**Subvention au Comité Action Loisirs de Fassett.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le Conseil municipal accorde, à titre de subvention annuelle, une somme de 1 000.00 \$ au Comité Action Loisirs de Fassett;

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-015**

**Subvention au Club de l'Âge d'Or de Fassett.**

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett accorde à titre de subvention annuelle, une somme de 1,061.00\$ au Club d'Âge d'Or de Fassett, somme qui se décrit de la façon suivante :

Utilisation annuelle gratuite du local équivalent à : 1 061.00\$

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-016**

**Février 2015 – Mois du Coeur.**

La Municipalité des Fassett a choisi d'afficher son cœur !

Par ce geste, elle démontre sa préoccupation pour la santé cardiovasculaire de ses concitoyens. On estime que 9 adultes canadiens sur 10 présentent au moins un facteur de risque de maladie cardiovasculaire.

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Forte de l'engagement de ses donateurs, de ses bénévoles et de ses employés, la Fondation des maladies du cœur du Québec contribue activement à l'avancement de la recherche et à la promotion de la santé du cœur, afin de réduire les invalidités et les décès dus aux maladies cardiovasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux.

Par ses actions. La Fondation des maladies du cœur contribue à améliorer la qualité de vie et les chances de survie de tous nos concitoyens et concitoyennes. Le soutien que vous apportez à ses actions lui permet de poursuivre sa mission et d'unir ses forces pour mieux prévenir et guérir.

En ma qualité de Maire et appuyé par les membres du conseil municipal de Fassett, je proclame Février 2015, mois du cœur et j'encourage les conseillers et toute la population à Afficher son cœur !

Proposé par Françoise Giroux et résolu ce 12<sup>ième</sup> jour de janvier 2015.

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-017**

**Renouvellement du contrat pour le déneigement aux abords de la route 148.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fassett doit enlever l'amas de neige qui est entre le trottoir et la voie carrossable de la route 148;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas le matériel requis pour réaliser le travail sécuritairement;

CONSIDÉRANT QUE Les Entreprises Jeffrey Desjardins avaient le contrat l'an passé;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

QUE le contrat pour l'enlèvement de cette neige soit renouvelé à "Les Entreprises Jeffrey Desjardins" pour l'hiver 2014-2015 au montant de 2500.00 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-018**

**Taxes municipales 2015 – Intérêts annuels – Dates d'échéances.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE les taxes prévues doivent être payées en 1 versement unique lorsque, dans un compte, leur total n'atteint pas 300.00\$. La date ultime où peut être fait ce versement est le trentième (30<sup>e</sup>) jour qui suit l'expédition du compte.

QUE si le total des taxes comprises dans un compte atteint 300.00\$, le débiteur a le droit de payer celles-ci en 3 versements selon les dates ultimes du compte mentionnées ci-après :

QUE les dates d'échéance pour les versements soient les suivantes :

1 <sup>er</sup> versement	30 jours suivant la date d'envoi des comptes
2 <sup>e</sup> versement	31 mai 2015
3 <sup>e</sup> versement	31 août 2015

Dans le cas où la date ultime d'un versement expire un jour où le bureau municipal est fermé, elle est reportée au premier (1<sup>er</sup>) jour ouvrable suivant.

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible.

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Les modalités de paiement des versements : argent comptant ou mandat poste, chèques paiements au guichet des institutions financières, par internet.

QUE le taux d'intérêt pour les taxes municipales soit maintenu à 15% annuellement;

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-019**

**Embauche d'une nouvelle inspectrice en bâtiment et environnement**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fassett doit avoir un inspecteur(trice) en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Villeneuve, qui occupait ce poste depuis 1992, n'est plus disponible pour le travail de 7 heures et demi par semaine exigé en 2015;

CONSIDÉRANT QUE nous avons rencontrée l'inspectrice en bâtiment adjointe à St-André-Avellin et que son offre de service correspondait à nos attentes;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

QUE madame Cindy Lee Soulière soit engagé au poste d'inspectrice en bâtiment et environnement pour un travail de 7h30 par semaine selon les modalités d'embauche décrites dans son dossier.

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-020**

**Remerciement pour services rendus à Pierre Villeneuve**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Villeneuve, depuis plus de 22 ans a occupé le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Villeneuve a fait un excellent travail à ce poste;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité lui est reconnaissante des services rendus par celui-ci;

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu ;

QUE le maire, au nom de la municipalité de Fassett, lui envoie une lettre de remerciements pour services rendus.

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-021**

**Octroi du contrat pour la location d'une terre municipale.**

REPORTÉ À UNE SESSION ULTÉRIEURE.

Adopté à l'unanimité.

**2015-01-022**

**Autorisation d'utiliser le camion lors de l'événement Plaisirs d'hiver 2015.**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'événement Plaisirs d'hiver 2015, plusieurs choses doivent être transportées sur la glace pour les activités;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett  
QUE le conseil municipal autorise Hélène Lalonde, adjointe au Directeur des travaux public à utiliser le camion de la municipalité pour l'événement Plaisirs d'hiver 2015.

Adopté à l'unanimité.

**Varia**

Demande de matériel pour Plaisirs d'hiver.

**Question posées par les membres.**

**2015-01-023**

**Levée de l'assemblée**

20h40 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Michel Rioux**  
**Président d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**